

Site Natura 2000

Bassin fagnard de l'Hermeton

BE35029



Carte d'identité

Superficie	3901,24 ha	Directions du DNF	Dinant, Namur
Communes concernées	Doische, Hastière, Philippeville	Date d'adoption de l'arrêté de désignation	01/12/2016

Description du site

Il s'agit d'un site majeur de la dépression de la Fagne situé entre Merlemont et Doische. Le site comprend de nombreux habitats comme des massifs forestiers représentatifs de la chênaie famennienne (Bois des Fagnes, Bois des Treize Bonniers, Bois des Crèsses, de Surice, Thiry, Fiève, Bois dit Au Bos, de Comogne), des forêts calcicoles, alluviales et marécageuses, des prairies maigres et humides, des tiennes (collines) et des pelouses calcaires. Le massif forestier sert d'habitat à la cigogne noire tandis que les landes restaurées par les projets LIFE "Papillons" et "Elia" accueillent le damier de la succise, l'écaille chinée, la vipère péliade, l'engoulevent et l'alouette lulu. Le hibou grand-duc est quant à lui présent dans les anciennes carrières. L'Hermeton abrite le martin-pêcheur, le castor, le chabot, la lamproie et la mulette épaisse. Enfin, nous retrouvons les pies-grièches écorcheur et grise, le râle des genêts, le milan royal et le busard Saint-Martin dans les milieux ouverts. De manière générale, les prairies et les éléments bocagers sont toutefois menacés par l'intensification agricole et l'abandon de l'élevage.

Habitats et espèces Natura 2000

Un **habitat Natura 2000** est un milieu rare, menacé ou remarquable à l'échelle européenne. En Wallonie, ces habitats sont regroupés en unités de gestion (UG) nécessitant des mesures¹ pour les maintenir dans un état de conservation favorable. La liste des principaux habitats Natura 2000 présents dans ce site sont:



Prairie humide

Nom de l'habitat (type d'UG)	Surface (ha)
Chênaies-charmaies (UG 8)	2105
Hêtraies calcicoles (UG 8)	93
Prairies de fauche de basse et moyenne altitude (UG 2)	45,34
Hêtraies à aspérule (UG 8)	29
Forêts alluviales* (UG 7)	24
Végétation des eaux courantes (UG 1)	21,20
Prairies humides à végétation haute (UG 2)	9,73
Prairies à molinie (UG 2)	8,56
Pelouses calcicoles* (UG 2)	0,87
Pelouses à orpins des substrats rocheux* (UG 2)	0,68
Végétation des éboulis calcaires* (UG 2)	0,20

* Habitats prioritaires, c'est-à-dire nécessitant des mesures de protection plus strictes.

Une **espèce Natura 2000** est une espèce en danger d'extinction, vulnérable, rare ou dont la répartition géographique est restreinte à l'échelle européenne. La liste des principales espèces Natura 2000 présentes dans ce site sont:



Grand-duc d'Europe

Oiseaux

Alouette lulu
Bécassine des marais
Bondrée apivore
Busard Saint-Martin
Cigogne noire
Engoulevent d'Europe
Grand-duc d'Europe
Martin-pêcheur d'Europe
Milan royal

Pic mar

Pic noir
Pie-grièche écorcheur
Pie-grièche grise
Râle des genêts

Mammifères

Castor d'Europe
Grand Murin
Grand Rhinolophe
Vespertilion à oreilles échancrées

Insectes

Damier de la succise
Ecaille chinée

Amphibiens

Triton crêté

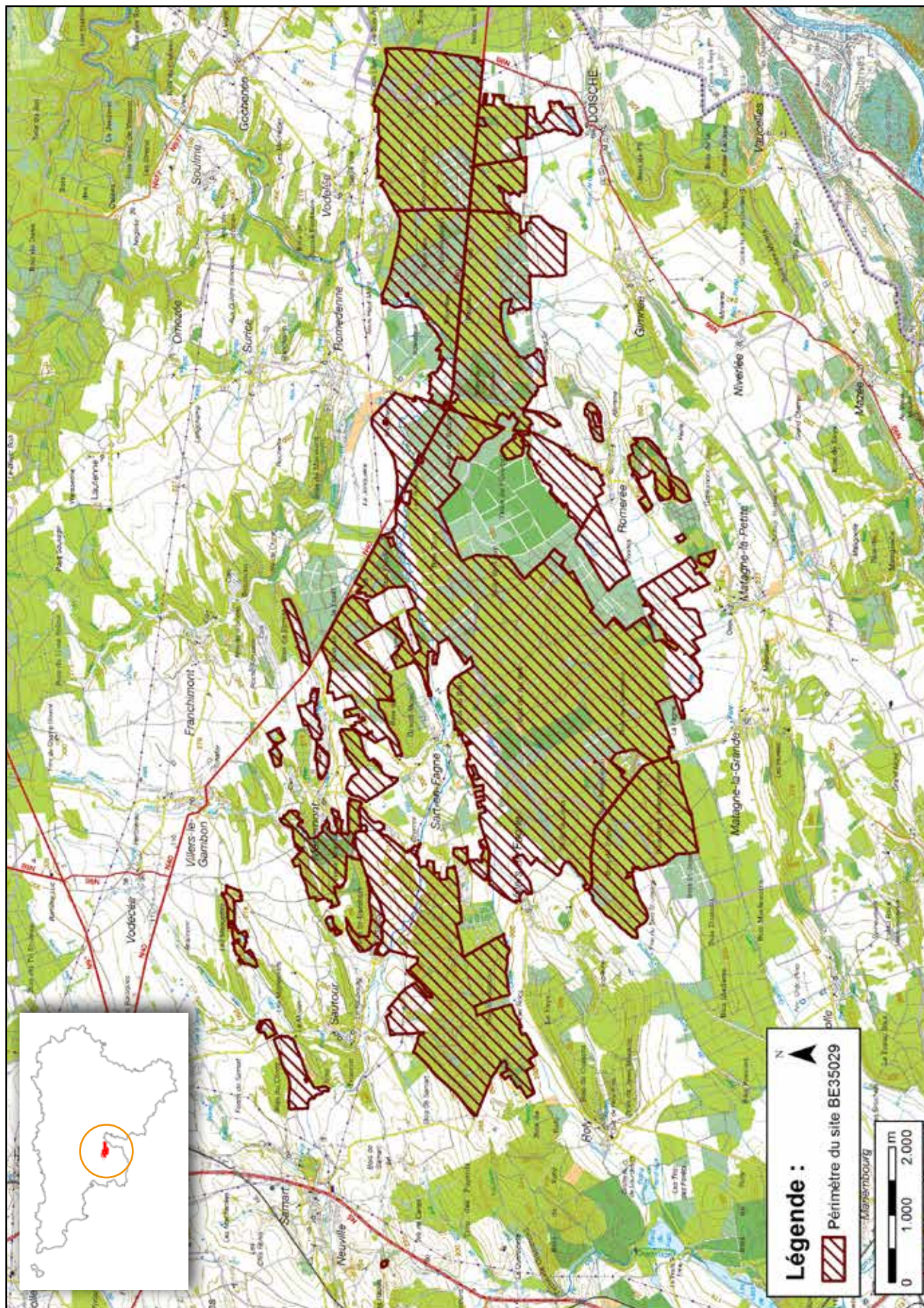
Poissons

Chabot
Lamproie de Planer

Mollusques

Mulette épaisse

¹ Les mesures de gestion sont décrites dans le "Guide de gestion Natura 2000" disponible sur le site internet de Natagriwal



© Institut géographique national - IGN - 1 : 50.000

Vous avez une question sur Natura 2000?

Informations générales et conseils de gestion:
Natagriwal : www.natagriwal.be (0495 66 09 50)

Informations cartographiques:
<http://geoportail.wallonie.be/walonmap>

Informations biologiques et législatives:
<http://biodiversite.wallonie.be>

Informations administratives et réglementaires:
Département de la Nature et des Forêts (DNF):
081 33 51 64



Fiche réalisée par Natagriwal (version 07/2017)
Source des données: M.B. du 13/06/2017